

STATUT ADMINISTRATIF 88-05**COUVRE-FEU**

Le Conseil de Bande de Betsiamites, en vertu des pouvoirs que lui confère l'article 81 de la Loi sur les Indiens, décrète ce qui suit comme statut administratif numéro 88-05 de la Bande de Betsiamites.

ARTICLE 1

Il est de la responsabilité des parents, gardien ou tuteur de tout enfant de moins de 15 ans, de s'assurer que celui-ci soit à l'intérieur d'une maison d'habitation entre 21:00 heures et 05:00 heures durant les mois de l'année scolaire et entre 23:00 heures et 05:00 heures durant les mois de vacances d'été.

ARTICLE 2

Un enfant de moins de 15 ans peut, toutefois, à l'occasion, se trouver à l'extérieur d'une maison d'habitation entre 21:00 heures et 05:00 heures durant les mois de l'année scolaire et entre 23:00 heures et 05:00 heures durant les mois de vacances d'été s'il est accompagné de son père, de sa mère, de son gardien ou de son tuteur.

ARTICLE 3

Sujet aux dispositions de l'article précédent, tout agent de la paix ayant autorité sur la réserve de Betsiamites est autorisé à ramener à sa résidence tout enfant de moins de 15 ans qui ne se trouve pas à l'intérieur d'une maison d'habitation entre 21:00 heures et 05:00 heures durant les mois de l'année scolaire et entre 23:00 heures et 05:00 heures durant les mois de vacances d'été.

ARTICLE 4

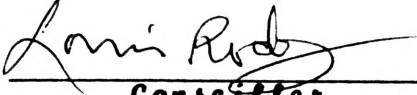
Tout parent, gardien ou tuteur qui néglige d'assumer la responsabilité qui lui incombe en vertu de ce statut administratif est passible sur déclaration sommaire de culpabilité d'une amende d'au plus de \$1000.00 ou d'un emprisonnement d'au plus 30 jours ou de l'amende et de l'emprisonnement à la fois.

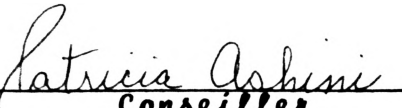
Ce statut administratif est adopté le 16 décembre 1988, lors de la réunion dûment convoquée du Conseil de Bande de Betsiamites et abroge le Règlement No. 2 du 7 février 1957 et modifie le 81-05 du 4 février 1981.



CHEF_____
Conseiller_____
Conseiller


Conseiller

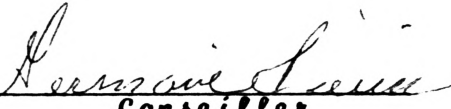

Conseiller


Conseiller

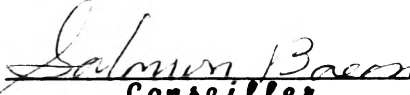

Conseiller


Conseiller


Conseiller


Conseiller

Conseiller


Conseiller

Conseiller